

Contrôler l'accès à l'emploi des ressortissants étrangers en agence d'emploi

1/2 jour
3,5 heures

Objectif professionnel : cette formation développe l'aptitude des participants à éviter à leur agence les conséquences d'une embauche d'étranger en situation irrégulière en contrôlant la nationalité des candidats et en respectant, le cas échéant, la procédure d'embauche d'un salarié non communautaire.

Objectifs pédagogiques :

Identifier les enjeux pour l'employeur	Contrôler la nationalité du candidat	Authentifier les titres de travail	Demander les autorisations d'embauche
--	--------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

Tout collaborateur en agence d'emploi

Prérequis : 3 mois d'immersion à un poste opérationnel en agence d'emploi

1. Identifier les enjeux pour l'employeur

Quelles obligations pour l'employeur ?
 Quel rapport avec la discrimination ?
 Quelles sanctions pénales en cas d'infraction ?
 Quelle procédure et quel coût pour la rupture du contrat ?
 Quelles conséquences en cas d'accident du travail ?
 Quel impact commercial pour l'agence ?
Modalités pédagogiques : Brainstorming, exposé, échanges, études de cas

2. Contrôler la nationalité du candidat

Quels nationaux peuvent être librement embauchés ?
 Quels documents collecter ?
 Que vérifier sur le passeport ou la carte d'identité ?
 Comment contrôler en agence ?
Modalités pédagogiques : Brainstorming, exposé, échanges, études de cas

3. Authentifier les titres de travail

Quels titres de travail authentifier ?
 Comment procéder à l'authentification ?
 Avec quelles possibilités d'emploi pour l'agence ?
Modalités pédagogiques : Brainstorming, exposé, échanges, études de cas

4. Demander les autorisations d'embauche

Quels titres de travail sont concernés ?
 Existe-t-il des spécificités pour le travail temporaire ?
 Quand et comment procéder à la demande d'autorisation d'embauche ?
 Quel coût pour l'agence ?
Modalités pédagogiques : Brainstorming, exposé, échanges, études de cas

Profil des formateurs consultable sur www.managir.com

Evaluation des compétences en début et en fin de formation. Mesure de satisfaction en fin de session. Mesure de satisfaction du donneur d'ordre à ± 8 jours, évaluation par « Avis Vérifiés » à ± 1 mois, mesure de satisfaction et d'impact à ± 3 mois. Possibilité de questionnaire complémentaire par mail pendant 30 jours

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
01 45 23 22 22 ou ggyry@managir.com

Réf. 128-038A
Version 271023